Intitulé du projet : AGROVALOR - Valorisation énergétique des déchets agro-industriels en Côte d'Ivoire

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire	800 000 €	Coordination	AFD - Agence Française de Développement, Agence de la transition écologique - ADEME, FIRCA, Recyclivre, Chigata	décembre 2017 - octobre 2021

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Diffuser des équipements de valorisation énergétiques des déchets agro-industriels en Côte d'Ivoire adaptés au contexte local pour valoriser des déchets agro-industriels des filières anacarde, manioc et karité, en particulier dans les villes de Bouaké et Korhogo, en assurant un transfert de compétences pour la réplication des ces technologies en Côte d'Ivoire

Objectifs spécifiques

- Concevoir et commercialiser des technologies adaptées pour la valorisation énergétiques des coques d'anacarde et des déchets issus de la transformation du manioc et du karité
- Renforcer les compétences locales par la formation de jeunes techniciens, la structuration d'opérateurs équipementiers et l'appropriation des résultats par une institution publique

Bénéficiaires

- Bénéficiaires directs: entreprises, coopératives ou groupements productifs (associations ou GIE) actifs dans la transformation du cajou, du karité ou du manioc
- Bénéficiaires indirects: les employés de ces structures, principalement des femmes dont les revenus seront consolidés

Résultats

R1. Au moins 8 transformateurs d'anacarde sont équipés d'un four à pyrolyse valorisant les coques
R2. Au moins 30 groupements de femmes produisant l'attiéké et 6 groupements de femmes transformant le karité ont acquis un équipement énergétique (biodigesteur et/ou four amélioré)
R3. Un programme de formation de jeunes techniciens est élaboré avec 2 modules de formation
R4. 3 opérateurs équipementiers sont créés ou renforcés pour pouvoir répondre aux autres demandes

Activités

A1. Réalisation de 12 études de conception technico-économique dans des unités des transformation d'anacarde
A2. Installation de 8 fours et formation du personnel de chaque bénéficiaire
A3. Valorisation du biocharbon de coques
A4. Phase 1 : conception et installation de biodigesteurs et de fours dans 5 groupements de transformation d'attiéké et 1 groupement de transformation de karité
A5. Phase 2: installation de biodigesteurs et de foyers améliorés au sein de 25 groupements d'attiéké et instalaltion d'équipements au sein de 5 groupements de karité
A6. Evaluation Economique et Environnementale et mise en place d'un dispositif de financement adapté aux groupements de femmes
A7. Sensibilisation et renforcement de capacités des groupements de femmes
A8. Elaboration de programmes de formation professionnelle et sélection de deux centres de formation
A9. Formation de 10 artisans en métallurgie et de 10 artisans en maçonnerie pour la fabrication de fours
A10. Etude d'opportunité de réplication de la formation professionnelle
A11. Evaluation des opérateurs équipementiers existants dans le secteur des foyers et des fours
A12. Appui à la création ou au renforcement de 3 opérateurs en capacité de concevoir, commercialiser, fabriquer et installer les équipements diffusés